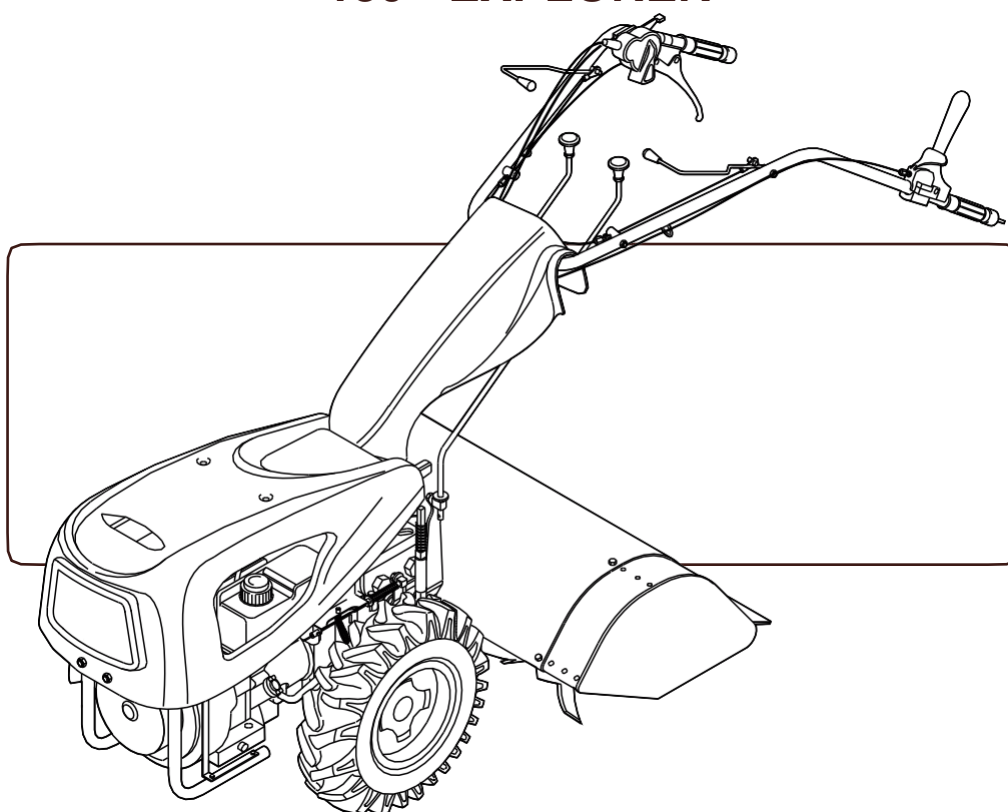
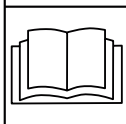


FORT®

MOTOCULTEUR 180 - EXPLORER



CE



Avant de commencer à travailler avec la machine, lisez attentivement le mode d'emploi.

Avant de commencer à travailler avec la machine, lisez le mode d'emploi.

FR UTILISATION ET ENTRETIEN

INSTRUCTIONS ORIGINALES
avec des traductions des instructions
originales COD. 18711404 - Édition
janvier 2015

 <p>FORT S.r.l.</p>	<p>MODÈLE - MODÈLE MOTOBINEUSE - MOTOCULTEUR FLAIL MOWER</p>	<p>FORT S.r.l. Unipersonale Via Seccalegno, 29 36040 SOSSANO (VI) ITALIE Tél. +39 0444 788000 Fax +39 0444 788020 Code fiscal /I.P. : 02565660244</p>
<p>Déclaration de conformité CE La société FORT S.r.l. Unipersonale déclare sous sa propre responsabilité que la machine indiquée ci-dessous est conforme aux dispositions légales suivantes : - Directive 2006/42/CE & smi - Directive 2004/108/CE Références normatives utilisées : UNI EN 12100, EN 13857, EN 1033, EN 709+ A4.</p>	<p>Déclaration de conformité CE La empresa FORT S.r.l. Unipersonale declara bajo su exclusiva responsabilidad que la máquina abajo indicada es conforme a las siguientes disposiciones legislativas : - Directiva 2006/42/CE & smi - Directiva 2004/108/CE Nous avons utilisé les documents normatifs suivants : UNI EN 12100, EN 13857, EN 1033, EN 709+ A4.</p>	
<p>Déclaration de conformité CE La société FORT S.r.l. Unipersonale déclare sous sa propre responsabilité que la machine mentionnée ci-dessous est conforme aux réglementations suivantes : - Règlement 2006/42/CE & smi - Règlement 2004/108/CE Les normes suivantes ont été respectées : UNI EN 12100, EN 13857, EN 1033, EN 709+ A4.</p>	<p>Déclaration CE de conformité A firma FORT S.r.l. Unipersonale declara sob a sua própria responsabilidade que a máquina abaixo indicada está conforme as seguintes disposições legislativas : - Directiva 2006/42/CE & smi - Directiva 2004/108/CE Références normatives utilisées : UNI EN 12100, EN 13857, EN 1033, EN 709+ A4.</p>	
<p>Déclaration de conformité CE La société FORT S.r.l. Unipersonale déclare sous sa propre responsabilité que la machine sous indiquée est conforme aux dispositions législatives : - Directive 2006/42/CE & smi - Directive 2004/108/CE Les suivants documents normatives ont été utilisés : UNI EN 12100, EN 13857, EN 1033, EN 709+ A4.</p>	<p>EF - surstemmelseserklæring Entreprise FORT S.r.l. Unipersonale deklarerer under eget ansvar at nedenstaaende maskine er i overensstemmelse med flg. bestemmelser : - Directive 2006/42/CE & smi - Directive 2004/108/CE Référentiel d'évaluation : UNI EN 12100, EN 13857, EN 1033, EN 709+ A4.</p>	
<p>EG - Konformitätserklärung La société Fort S.r.l. Unipersonale erklärt aus eigener und alleinige Verantwortung dass die unten genannte Maschine mit der Bezeichnung mit den folgenden gesetzlichen Bestimmungen übereinstimmt : - Directive 2006/42/CE & smi - Directive 2004/108/CE Les normes suivantes ont été appliquées : UNI EN 12100, EN 13857, EN 1033, EN 709+ A4.</p>	<p>ΔΗΛΩΣΗ ΖΥΜΜΟΡΦΟΪΣ ΕΚ Η εταιρεία FORT S.r.l. Unipersonale δηλώνει υπ' ευθύνη και υπό την ευθύνη του μηχανήματος που βρίσκεται κάτω από την επωνυμία της, σύμφωνα με τις απαιτήσεις των παρακάτω οδηγιών : - Η οδηγία 2006/42/ΕΚ & smi - Η οδηγία 2004/108/ΕΚ Τα απόλυτα σύμφωνα αφορούν : UNI EN 12100, EN 13857, EN 1033, EN 709+ A4.</p>	

Modèle / Numéro de

série du modèle

Moteur / Moteur

Année de fabrication : Sossano (VI)

Détenteur de la documentation
technique Luigi MOLINARO c/o Fort S.r.l.
Unipersonnelle
Responsable technique

Représentant légal Fort
S.r.l. Unipersonale
Directeur général

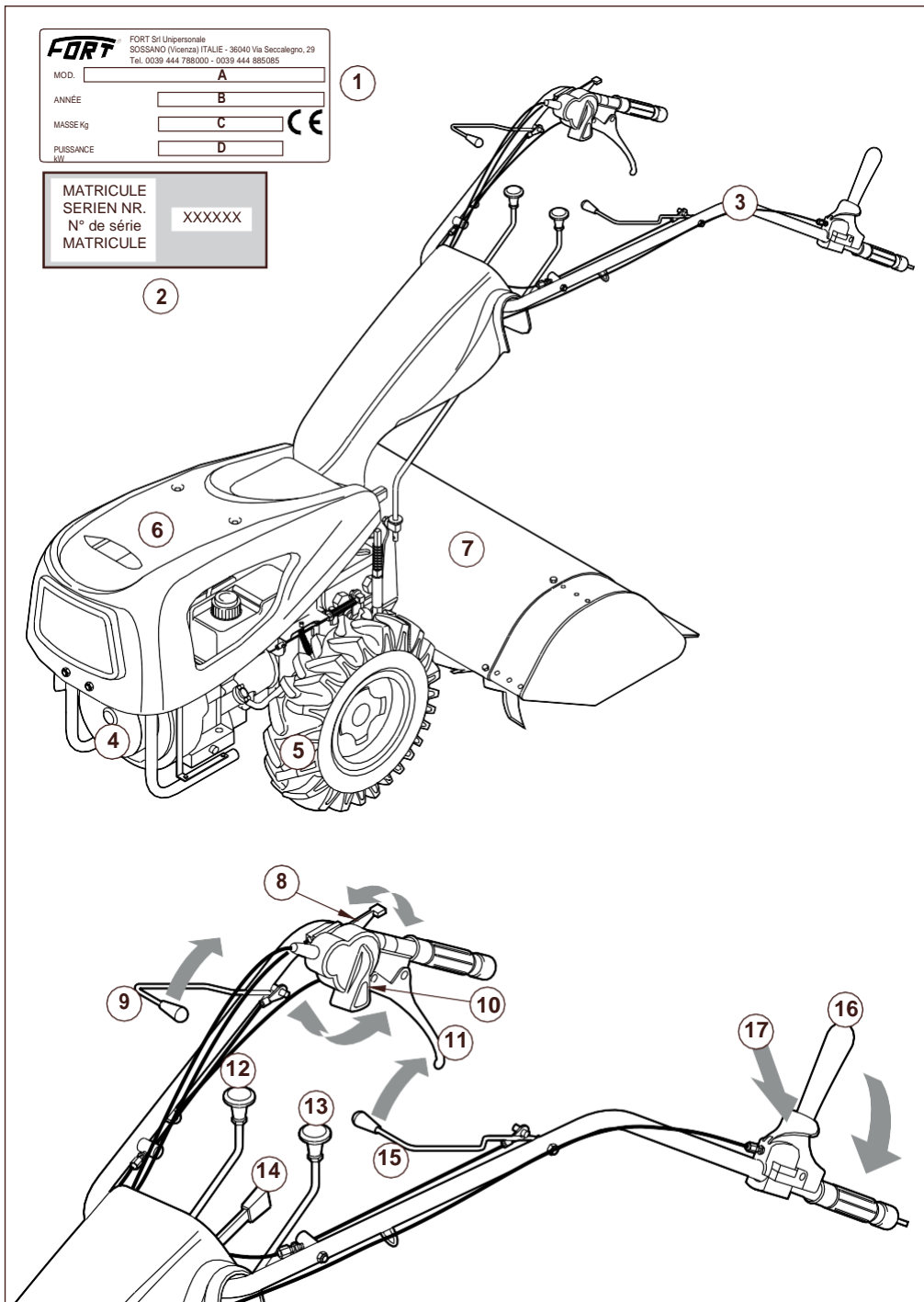


Fig. 1

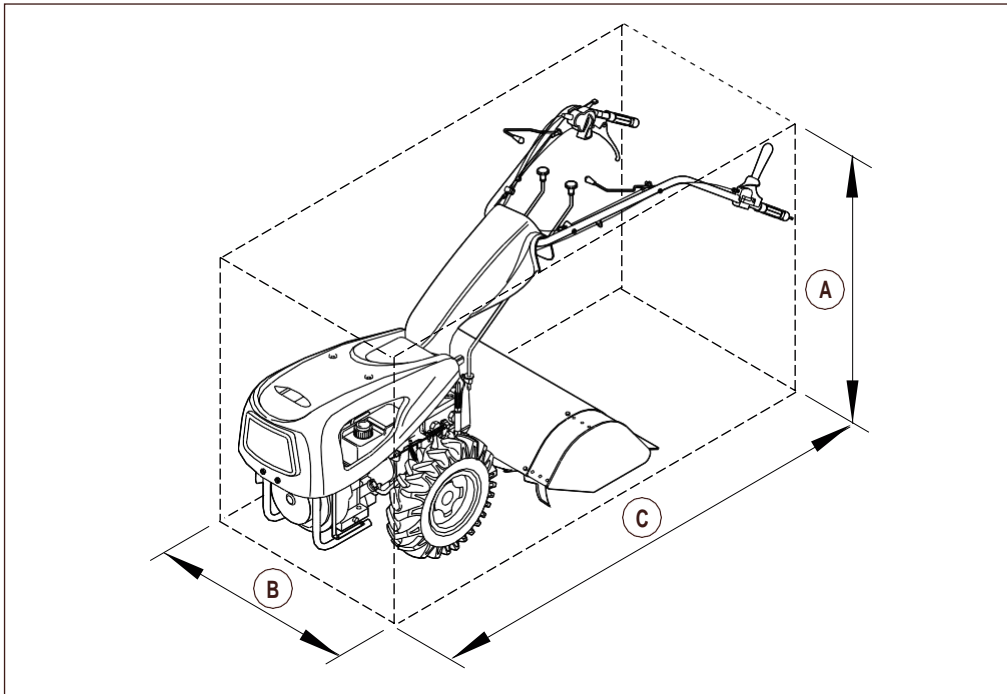


Fig. 2

	Version de la fraise Version houe rotative	Version barre de coupe Version barre de coupe rotative
A	1000-1340	1100-1440
B	570	570
C	1850	1950

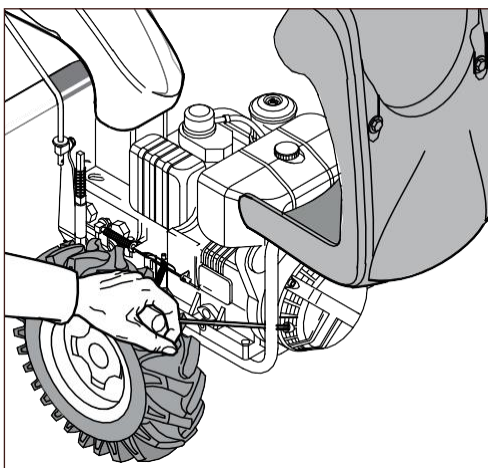


Fig. 3

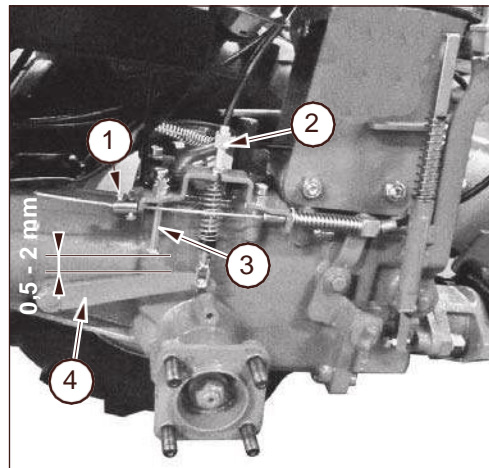


Fig. 4

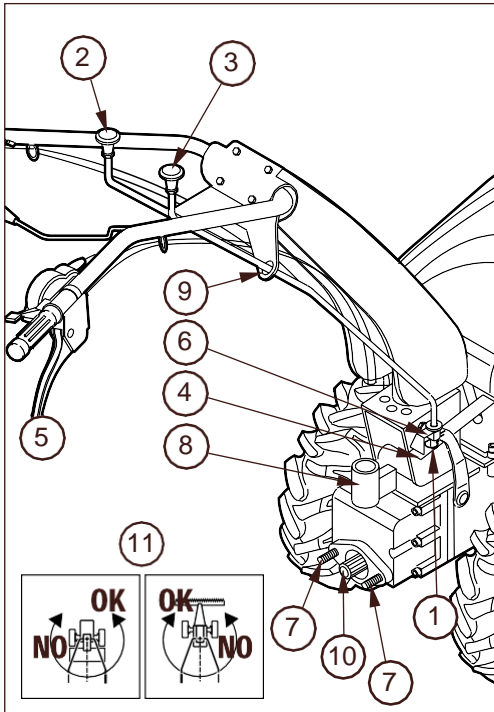


Fig. 5

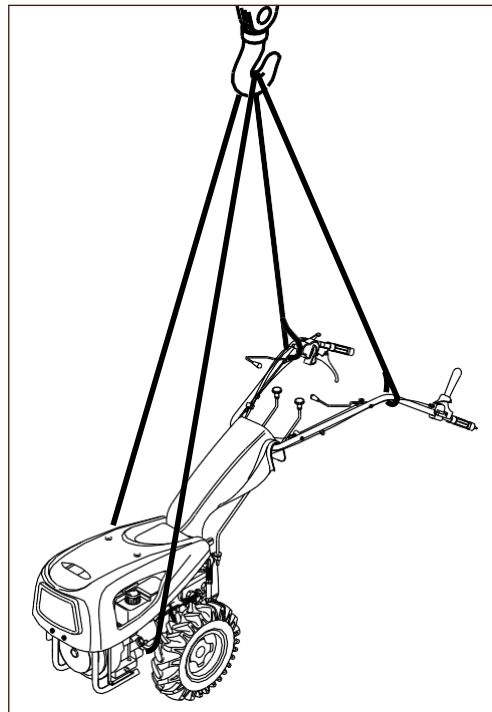


Fig. 6

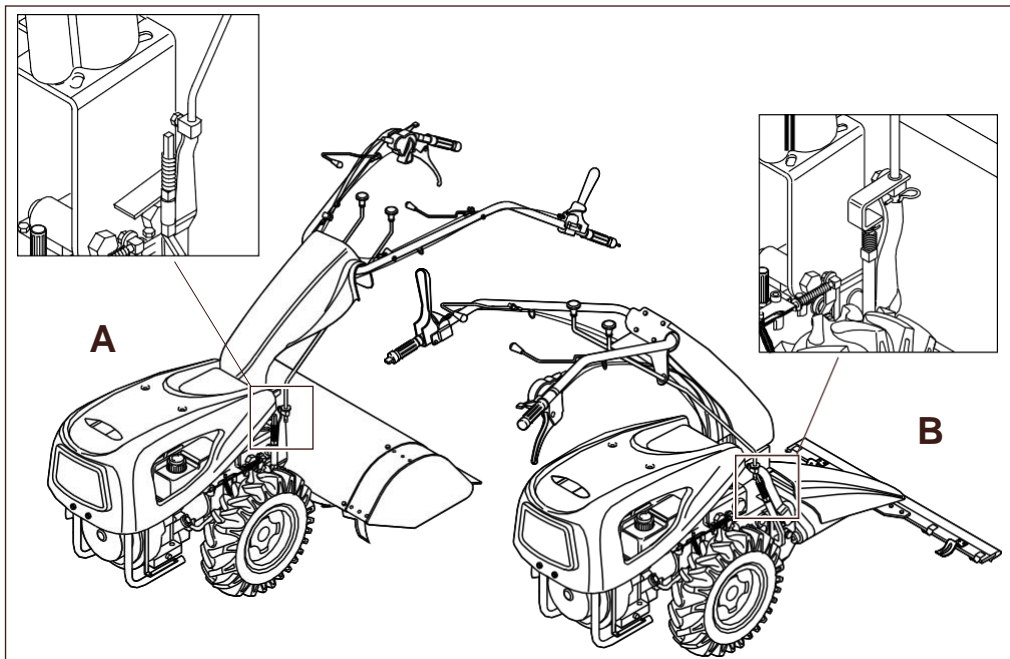


Fig. 7

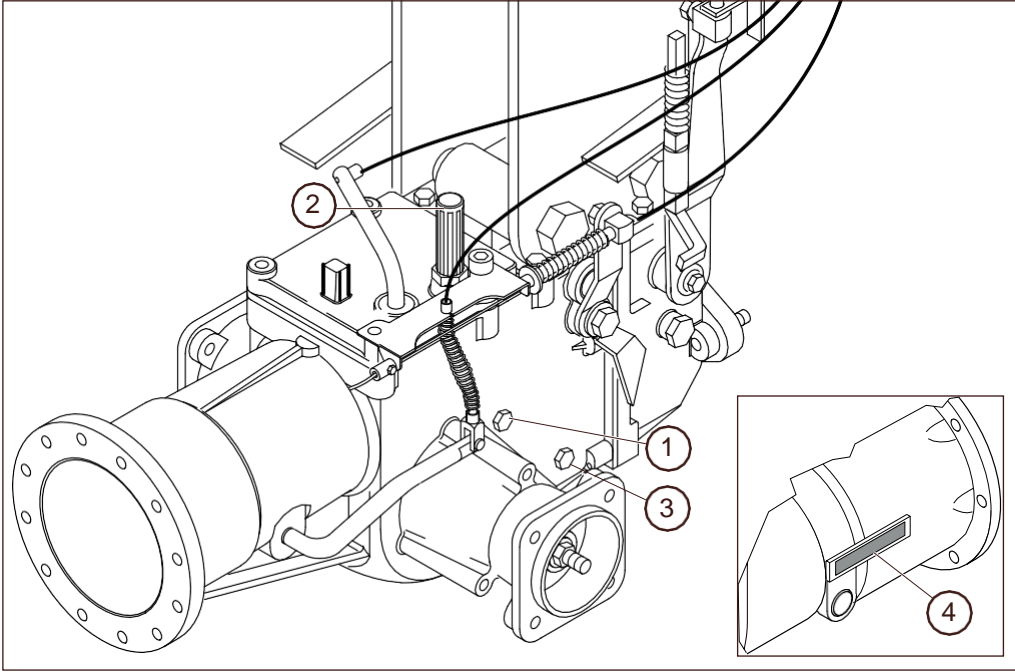


Fig. 8

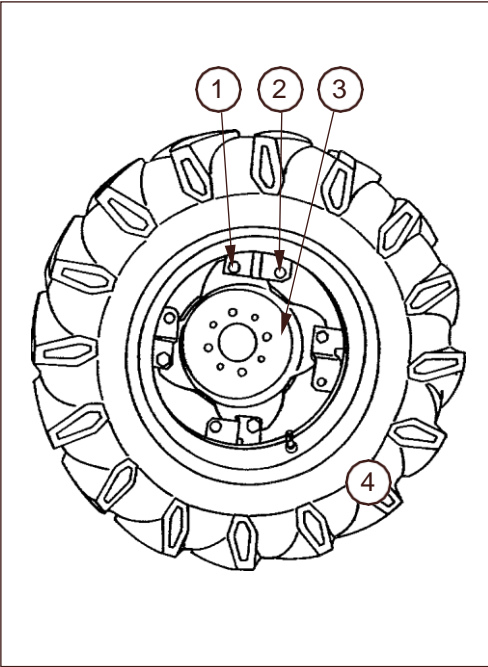


Fig. 9

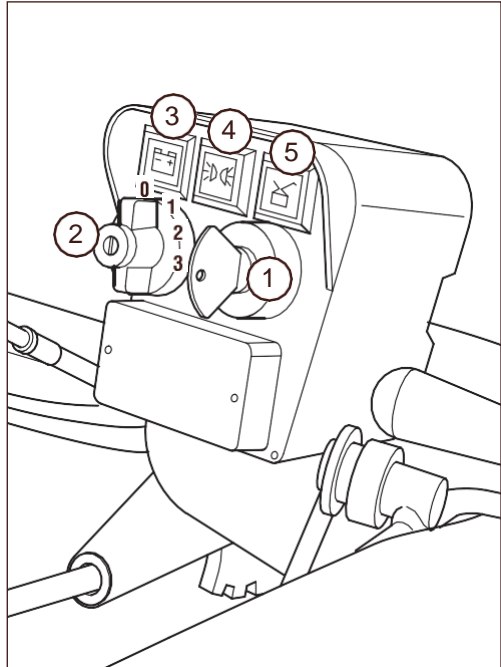


Fig. 10

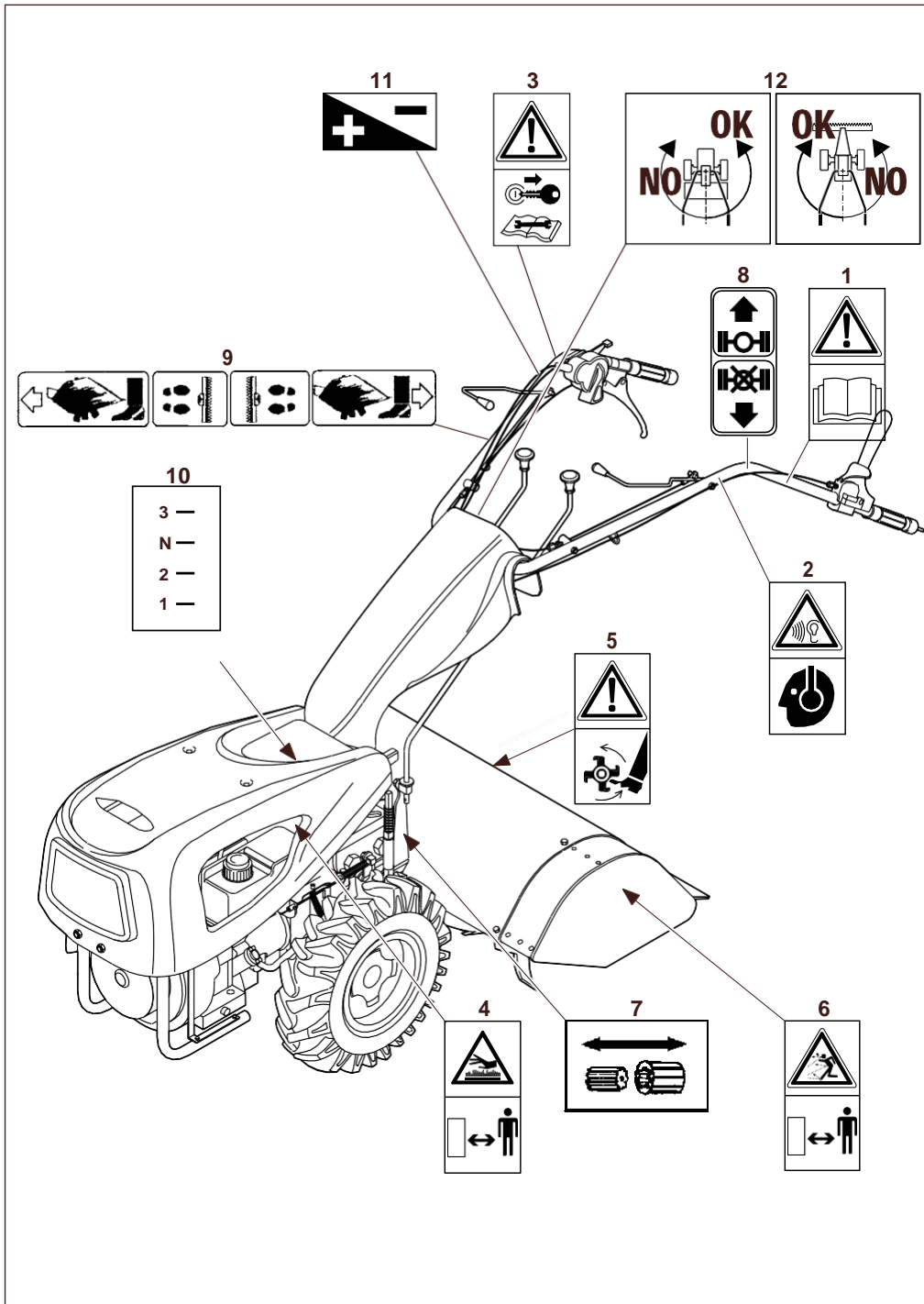


Fig. 11

INDEX

DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ2

SECTION 1 - Description et caractéristiques de la machine

1.1	Présentation.....	9
1.2	Garantie.....	9
1.2.1	Exclusions de la garantie.....	9
1.3	Identification des machines.....	10
1.4	Description de la machine et de l'utilisation prévue.....	10
1.4.1	Utilisation prévue de la machine.....	10
1.4.2	Utilisation involontaire de la machine.....	10
1.4.3	Poste de commandement et de contrôle.....	11
1.5	Protections et dispositifs de sécurité.....	11
1.5.1	Risque lié au bruit.....	11
1.5.2	Niveau de vibration.....	12
1.6	Caractéristiques techniques.....	12

SECTION 2 - Sécurité et prévention

2.1	Sécurité.....	13
2.1.1	Terminologie adoptée.....	13
2.1.2	Règles générales de sécurité.....	13
2.2	Signaux de sécurité.....	13
2.3	Sécurité d'utilisation et d'entretien.....	14

SECTION 3 - Transport

3.1	Transport.....	15
-----	----------------	----

SECTION 4 - Utilisation

4.1	Avant l'utilisation.....	16
4.1.1	Réglage du guidon.....	16
4.1.2	Pneus et réglage de la voie.....	17
4.1.3	Montage du levier de vitesse et du levier d'engagement de la prise de force.....	17
4.1.4	Remplacement des équipements interchangeables.....	17
4.1.5	Vérifications préliminaires.....	18
4.2	Création d'entreprise.....	18
4.2.1	Démarrage à rappel pour moteur à essence.....	18
4.2.2	Démarrage à rappel pour moteur diesel.....	19
4.2.3	Démarrage électrique des machines avec éclairage.....	19
4.2.4	Démarrage électrique des machines sans éclairage.....	19
4.2.5	Après le démarrage.....	19
4.2.6	Interrupteur de phare.....	20
4.3	Avant - engagement de la vitesse.....	20
4.3.1	Marche arrière.....	20
4.4	Au travail.....	20
4.4.1	Utilisation de la machine sur les pentes.....	21
4.4.2	Stationnement.....	21
4.5	Blocage de différentiel.....	21
4.6	Prise de force.....	21
4.7	Arrêt du moteur.....	22
4.7.1	Arrêt du moteur pour les machines équipées de l'installation électrique.....	22
4.8	Après utilisation.....	22

SECTION 5 - Entretien courant

5.1	Généralités.....	22
5.2	Entretien des moteurs.....	22
5.3	Entretien des machines.....	23
5.3.1	Réglage de la commande d'embrayage.....	23
5.3.2	Réglage de la commande d'accélérateur.....	23
5.4	Entretien extraordinaire.....	23

Retraite.....	23	
5.6	Démontage de machines.....	24
5.7	Pièces détachées.....	24
5.8	Les inconvénients possibles et leur résolution.....	24

DESCRIPTION DES FIGURES

Fig. 1 - Tracteur marcheur Explorer 180. - 1) Plaque d'identification. - 2) Numéro de série. - 3) Guidon de direction. - 4) Moteur. - 5) Roues motrices. - 6) Capot moteur.

7) Barre franche. - 8) Levier d'accélération. - 9) Levier de commande de l'inverseur (inverse le mouvement de la machine et de la prise de force). - 10) Dispositif d'arrêt du moteur. Permet de couper le moteur depuis le poste de commande de la machine. 11) Levier de verrouillage et de réglage latéral du guidon. - 12) Tige de sélection des vitesses. - 13) Tige d'engagement de la prise de force. - 14) Levier de réglage de la hauteur du guidon. - 15) Levier de blocage du différentiel. - 16) Levier de commande de l'embrayage. Lorsqu'il est actionné, après avoir désengagé le dispositif de verrouillage 17, il permet d'engager et de désengager l'embrayage. - 17) Dispositif de blocage/déblocage du levier d'embrayage (uniquement lorsqu'il est actionné, il permet d'actionner le levier d'embrayage et d'activer les fonctions de la machine ; lorsque le levier de commande de l'embrayage (réf. 16) est relâché, il bloque l'embrayage en position verticale et l'embrayage est débrayé). **Fig. 2 - Dimensions et encombrement.**

Fig. 3 - Position de la poignée de démarrage pour les moteurs à démarrage manuel.

Fig. 4 - Réglage de l'embrayage. - 1) Collier de fixation du câble d'embrayage. - 3) Vis d'indication de fin de course du levier d'embrayage. - 4) Levier de vitesse externe pour la commande de l'embrayage.

Fig. 5 - Inversion du guidon. - 1) Goupille élastique bloquant la tige de transmission. - 2) Tige d'engagement de la prise de force. - 3) Tige de sélection des vitesses. - 4) Position de l'extrémité de la tige. - 5) Levier de blocage et de réglage latéral du guidon. - 6) Point d'accouplement de la tige du levier de vitesse. - 7) Attaches interchangeables. - 8) Attache pour l'équipement remorqué. - 9) Trous de passage de la tige. - 10) Arbre à cardans. - 11) Pictogramme indiquant le sens de rotation correct du guidon.

Fig. 6 - Points d'attache pour le levage de la machine.

Fig. 7 - A) Machine avec unité de coupe. **B)** Machine avec guidon inversé et barre de coupe. Les arbres de la boîte de vitesses et de la prise de force sont différents et doivent être montés comme indiqué sur cette figure.

Fig. 8 - Vidange de l'huile de boîte de vitesses. - 1) Bouchon de niveau d'huile. - 2) Bouchon de mise à l'air libre ; en retirant le bouchon de mise à l'air libre de son trou dans la boîte de vitesses, il est possible de faire l'appoint ou de changer l'huile de la boîte de vitesses. - 3) Bouchon de vidange de l'huile de la boîte de vitesses (il est placé du côté opposé à celui indiqué sur la figure). - 4) Numéro de série de la machine.

Fig. 9 - Roues à chenilles réglables.

Fig. 10 - Tableau électrique pour les machines équipées d'un démarreur électrique et d'un phare de travail frontal.

Fig. 11 - Signaux de sécurité et leur position sur la machine (pour leur description, voir section Sécurité).

SECTION 1

Description et caractéristiques de la machine

1.1 PRÉSENTATION

Ce manuel contient des informations, des instructions et ce qui est considéré comme nécessaire pour la connaissance, la bonne utilisation et l'entretien normal du motoculteur.

"180 et EXPLORER", ci-après dénommée le fabricant de la machine, fabriquée par "FORT" de Sossano (Vicenza) en Italie. Les informations données ne constituent pas une description complète des différentes parties ni une explication détaillée de leur fonctionnement, mais l'utilisateur y trouvera ce qu'il est normalement utile de savoir pour une utilisation sûre et une bonne conservation de la machine.

Le bon fonctionnement, la durabilité et la rentabilité de la machine dépendent de l'observation et de la réalisation de ce qui est décrit dans ce manuel.



ATTENTION

Le non-respect de ce qui est décrit dans ce manuel, la négligence opérationnelle, l'utilisation incorrecte de la machine et les modifications non autorisées entraînent l'annulation de la garantie du fabricant pour la machine.

Le fabricant décline également toute responsabilité pour les dommages directs et indirects dus aux raisons susmentionnées et au non-respect de ce manuel.

Pour toute réparation ou révision impliquant des opérations d'une certaine complexité, il est nécessaire de s'adresser à des centres d'assistance agréés disposant d'un personnel spécialisé ou directement au fabricant, qui est de toute façon à votre entière disposition pour vous assurer une assistance technique rapide et précise et tout ce qui est nécessaire pour redonner à la machine toute son efficacité.



DANGER

Ce manuel fait partie intégrante de la machine et doit toujours l'accompagner en cas de déplacement ou de revente. Il doit être conservé dans un endroit sûr et connu du personnel.

attaché. Ce même personnel est chargé de le préserver et le garder intact pour le consulter tout au long de sa vie.

S'il est endommagé ou perdu, une copie doit être obtenue immédiatement auprès du fabricant.

1.2 GARANTIE

Le fabricant garantit ses produits neufs pour une période de 12 (douze) mois à compter de la date d'achat.

Le moteur est garanti conformément aux conditions et modalités fixées par le fabricant du moteur.

Vérifier, à la réception, que la machine est intacte et complète.

Toute réclamation doit être formulée par écrit dans les huit (8) jours suivant sa réception.

La garantie ne couvre que la réparation ou le remplacement gratuit des pièces qui, après examen minutieux par le service technique du fabricant, s'avèrent défectueuses (à l'exclusion des pièces électriques et de l'outillage).

Tout retour doit faire l'objet d'un accord préalable avec le fabricant et être expédié départ usine. Le remplacement ou la réparation de pièces sous garantie ne prolonge en aucun cas la période de garantie.

Les frais de transport, les lubrifiants, la TVA et les droits de douane éventuels restent à la charge de l'acheteur.

Toutefois, l'acheteur ne pourra faire valoir ses droits à la garantie que s'il a respecté les conditions supplémentaires relatives à l'octroi de la garantie, qui sont également énoncées dans le contrat de livraison. S'il s'avère que les parties n'ont pas l'intention de soumettre à l'arbitrage les litiges découlant du contrat de fourniture, ou dans tout autre cas où la décision d'un tribunal ordinaire est requise, seul le tribunal de Vicence est territorialement compétent.

1.2.1 EXCLUSIONS DE LA GARANTIE

La garantie expire (en plus de ce qui est prévu dans le contrat de fourniture) :

- en cas d'erreur de manœuvre et/ou collision imputables à l'opérateur ;
- si la puissance maximale autorisée est dépassée ;

- si le dommage est imputable à une insuffisance l'entretien ;
- si la machine est équipée d'accessoires ou d'applications qui n'ont pas été fournis ou testés par le fabricant ;
- si, à la suite de réparations effectuées par l'utilisateur sans l'accord du fabricant ou de l'installation de pièces de rechange non originales, la machine subit des modifications et que le dommage est imputable à ces modifications ;
- si les instructions de ce manuel n'ont pas été respectées ;
- en cas d'événements exceptionnels. Les dommages résultant d'une négligence, d'un manque d'attention, d'une mauvaise utilisation et d'une utilisation inappropriée de la machine sont également exclus de la garantie.



ATTENTION

Le retrait des dispositifs de sécurité dont la machine est équipée annule automatiquement la garantie et la responsabilité du fabricant.

1.3 IDENTIFICATION DU MOTEUR. Pour l'identification du moteur, il est nécessaire de se référer au manuel d'instructions du moteur spécifique, en comparant les données indiquées sur la plaque signalétique par le fabricant du moteur. **MACHINE.** Chaque machine individuelle est pourvue d'un numéro de série (4 Fig. 8) et d'une plaque d'identification (1 Fig. 1), qui indique :

- Nom et adresse du **fabricant** ;
- Marquage "**CE**" ;
- **A)** Modèle ;
- **B)** Année de construction ;
- **C)** Masse en kg.
- **D)** Puissance du moteur en kW/HP

Les données figurant sur la plaque signalétique, et en particulier le numéro de série identifiant la machine, doivent être transcrites sur la couverture arrière de ce manuel et doivent toujours être citées pour toute demande de pièces de rechange et/ou d'intervention.

Dans sa version de base, la machine est équipée des éléments suivants

- manuel d'instructions pour l'utilisation et l'entretien de la machine elle-même ;
 - manuel d'instructions pour le fonctionnement et l'entretien du moteur ;
 - Déclaration de conformité "CE" ;
- Trousse contenant :

- Clé à douille de 19" ;
 - clé pour vis à tête hexagonale 13-17 ;
 - clé pour les vis à tête hexagonale 17-19 ;
 - pour les vis à tête hexagonale 22-24 ;
- la clé de la bougie d'allumage (pour les moteurs à essence uniquement).

Ils sont également présents :

- Capuchon en PVC, protection de la prise de courant. Les deux manuels décrits ci-dessus doivent être considérés comme faisant partie intégrante de la machine et doivent être consultés avant toute intervention ou utilisation de la machine (même avant le déballage).

1.4 DESCRIPTION DE LA MACHINE ET UTILISATION PRÉVUE

Le motoculteur '180 ed EXPLORER' est une machine portant le marquage 'CE' conformément aux réglementations de l'Union européenne énoncées dans les directives 2006/42/CE et 2004/108/CE, comme décrit dans la déclaration de conformité qui accompagne chaque machine.

1.4.1 UTILISATION PRÉVUE DE LA MACHINE II

S'agit d'une machine agricole automotrice, équipée d'un outil (fraise, faux, etc.) conçu pour être actionné par un conducteur à pied et destiné à divers travaux agricoles et de jardinage (labourage, scarification, tonte de gazon, etc.).

La machine ne peut fonctionner qu'avec des commandes "en présence de l'homme".



DANGER

L'opérateur doit être apte à lire et à comprendre ce qui est écrit dans ce manuel.

En outre, l'opérateur doit utiliser la machine en tenant compte des règles de prévention des accidents en vigueur, des conditions d'utilisation et des caractéristiques de la machine.

1.4.2 UTILISATION INVOLONTAIRE DE LA MACHINE



DANGER

- **LA MACHINE N'EST PAS ADAPTÉE : À UNE UTILISATION DANS DES ENVIRONNEMENTS OÙ DES VAPEURS OU DES MÉLANGES DE GAZ INFLAMMABLES OU EXPLOSIFS PEUVENT SE FORMER.**

- À UTILISER DANS DES LOCAUX FERMÉS OU PEU VENTILÉS.

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT D'UTILISER LA MACHINE DANS DES ATMOSPHÈRES INFLAMMABLES OU EXPLOSIVES ET/OU À L'INTÉRIEUR.

La voiture n'est pas homologuée pour circuler sur la voie publique.

La version standard de la machine n'est pas non plus équipée de phares pour une utilisation nocturne. Son utilisation dans de telles conditions est donc interdite.



DANGER

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE TRANSPORTER DES PERSONNES SUR LA MACHINE.

TOUTE AUTRE UTILISATION POUR LAQUELLE LA MACHINE EST DESTINÉE ET QUI N'EST PAS COUVERTE PAR LE PRÉSENT MANUEL, DÉGAGE LE FABRICANT DE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES AUX PERSONNES, AUX ANIMAUX OU AUX BIENS RÉSULTANT D'UNE TELLE UTILISATION.

Équipement frontal interchangeable :

- Assemblage de la barre de coupe ;
- Tondeuse à gazon - Tondeuse à fléaux ;
- Tosaprato ;
- Faucheuse rotative avec un ou deux disques ;
- Brosse à rouleau avant ;
- Gratte-papier frontal ;
- Lame de déneigement à turbine à un étage ;
- Lame de déneigement à turbine à deux étages ;

Équipement arrière interchangeable :

- Unité de coupe réglable ;
- Outil de sillonnage réglable monté à l'arrière ;
- Essieu réglable ;
- Charrue simple ;
- Charrue rotative ;
- Interrasassi ;
- Herse rotative ;
- Remorque avec freins ;
- Remorque à roues motrices, dirigeable, avec système d'éclairage ;
- Siège de transfert à deux roues avec freins ;
- Pompe de pulvérisation à brides ;
- Chariot à tonneaux ;
- Pompe d'irrigation à débit ou à arrosage ;

Accessoires polyvalents :

- Roues disponibles sur demande : 4.00x10 avec disque réglable ;

5,0x10 avec disque réglable ;

5,00x12 avec disque réglable ;

;

6,5/80x12 avec disque réglable (rallonge de coupe nécessaire) ;

18.00x9.50x8 avec disque fixe ;

- Roues à cage ;
- Les roues de Daisy ;
- Agrandissement des roues ;
- Chaînes à neige pour les roues ;
- Roues jumelées ;
- Rallonge pour fraise ;
- Lestage des roues ;
- Lestage avant ;
- Prise de force synchronisée pour remorque à roues motrices ;
- Assemblage du frein à tambour.

1.4.3 POSTE DE CONTRÔLE ET COMMANDEMENT

La position de commande et d'utilisation du motoculteur, décrite dans ce manuel, se fait avec les deux mains placées sur le guidon de commande.

1.5 PROTECTEURS ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ



DANGER

La machine a été conçue de manière à pouvoir être utilisée en toute sécurité en rendant les parties mobiles inoffensives au moyen de protections et de dispositifs de sécurité fixes et mobiles. Le fabricant décline donc toute responsabilité en cas de dommages causés par l'altération des dispositifs de protection et de sécurité.

1.5.1 RISQUE NOISE

La machine peut être équipée de l'un des moteurs suivants :

HONDA GX 270 ;

LOMBARDINI LGA 340 ;

LOMBARDINI 15LD 350 ; 15LD350 AE

LOMBARDINI 6LD 400 ; 6LD 400 AE

F 70 D ; F 70 AE

F 120 D F 120 AE

F 130 B ; F130 B AE

Le niveau sonore (bruit aérien) a été mesuré avec le moteur tournant au régime maximum et à vide, conformément à la norme EN ISO 3744/1996, et les niveaux suivants ont été relevés :

Niveau de pression acoustique au siège du conducteur LpA (dB) :

MOTEUR	Niveau de pression acoustique au lieu conduite	Niveau de puissance acoustique LwA (dB) selon 2000/14/CE
	LpA (dB)	
HONDA GX 270	86	101
F 130 B / AE	88	103
LOMBARDINI LGA 340	88	104
LOMBARDINI 15LD 350	91	104
LOMBARDINI 6LD 400	92,3	106
F 70 D / AE	92	105,5
F 120 D / AE	103	107

1.5.2 NIVEAU VIBRATIONS

Le niveau de vibration a été mesuré avec la machine équipée d'une fraise, en rotation à vide, et avec le moteur tournant à 85% de la vitesse nominale déclarée par le fabricant de la machine ; les valeurs mesurées étaient les suivantes

VIBRATIONS	m/s ²
HONDA GX 270	4,2
F 130 B / AE	4,6
LOMBARDINI LGA 340	4,4
LOMBARDINI 15LD 350	8,7
LOMBARDINI 6LD 400	9,5
F 70 B / AE	8,8
F120 D / AE	9,3

1.6 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Moteur :

Démarrage : démarrage à rappel avec démarreur à rappel ou démarrage électrique sur demande lors de la commande.

Accélérateur : levier avec commande au guidon.

Embrayage : embrayage à sec multidisque avec commande au niveau de l'embrayage.

tiges.

Transmission : engrenages à bain d'huile

Boîte de vitesses : - 4 vitesses avant + 3 RM (version timon)

- 3 vitesses avant + 3 RM (version faucille)

Prise de force : indépendante (965 tr/min).

Sens de rotation P.T.O. : sens des aiguilles d'une montre (version cutter)

dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (version faucille)

Dispositifs de sécurité :

- Embrayage de sécurité spécial, qui permet à la machine de se déplacer et aux outils de travail d'être actionnés uniquement au moyen d'un levier "homme présent" positionné sur les poignées de guidage (16 Fig. 1). Le relâchement de ce levier bloque toutes les fonctions de la machine sans arrêter le moteur.

- Le levier de commande de l'embrayage est doté d'un système spécial de blocage automatique qui empêche l'engagement accidentel de l'embrayage (deux actions sont nécessaires pour engager l'embrayage : désengager le système de blocage du levier (17 Fig. 1) et actionner le levier (16 Fig. 1).

Guidon : réglable en hauteur et latéralement. Réversible à 180°.

Taille des roues : 4.00x10 - 5.0x10 - 5.00x12 -6.5/80x12.

Pression de gonflage des roues : 2,2

bar. **Timon :** 60 ou 70 cm réductible.

Dimensions : Voir fig. 2.

Vitesse : Les valeurs de vitesse ont été calculées avec un moteur à 3600 tr/min.

Ravitaillement en carburant : Pour le type de carburant, se référer au manuel du moteur, en vérifiant les données d'identification sur la plaque signalétique du moteur.

Le réservoir de carburant est situé sous le capot.

ROUES	FRESA Forward km/h				FREIN Vitesse en marche arrière km/h		
	1a	2a	3a	4a	1a	2a	3a
4,00 x 10	1,14	2,66	4,43	11,6	1,14	2,66	4,43
5,0 x 10	1,32	3,08	5,13	13,4	1,32	3,08	5,13
5,00 x 12	1,42	3,31	5,62	14,43	1,42	3,31	5,62
6,50/80 x 12	1,47	3,43	5,72	17,95	1,47	3,43	5,72

N.B. : Dans la version faucille, les vitesses sont inversées tout en conservant les mêmes valeurs.

SECTION 2

Sécurité et prévention

2.1 SÉCURITÉ

L'opérateur doit être instruit sur les risques d'accidents, sur les dispositifs prévus pour sa sécurité et sur les règles générales de prévention des accidents prévues par les directives et la législation du pays dans lequel la machine est utilisée. Lors de la construction de la machine, toutes les situations potentiellement dangereuses ont été prévues et des protections appropriées ont été adoptées. Cependant, le nombre d'accidents causés par une utilisation imprudente et maladroite de la machine reste élevé. La distraction, l'imprudence et l'excès de confiance sont souvent à l'origine des accidents, tout comme la fatigue et la somnolence. Il est donc impératif de lire très attentivement ce manuel, et en particulier la section relative aux règles de sécurité.



DANGER

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect des règles de sécurité et de prévention prescrites par la loi et des dispositions du présent manuel.



Faites attention à ce symbole lorsqu'il apparaît dans ce manuel. Il indique une situation potentiellement dangereuse.

2.1.1 TERMINOLOGIE ADOPTÉE

Vous trouverez ci-dessous des définitions de personnes et de situations spécifiques susceptibles d'impliquer directement la machine et/ou les personnes en contact direct avec la machine.

- **UTILISATEUR** : L'utilisateur est la personne, l'entité ou l'entreprise qui a acheté ou loué la machine et qui tend à l'utiliser conformément à sa destination. Il est responsable de la machine et de la formation des personnes qui travaillent autour d'elle.
- **ZONE DE DANGER** : toute zone à l'intérieur et/ou à proximité d'une machine où la présence d'une personne exposée présente un risque pour sa sécurité et sa santé.
- **PERSONNE EXPOSÉE** : toute personne qui se trouve entièrement ou partiellement dans une zone dangereuse.
- **OPÉRATEUR** : Personne capable de faire fonctionner, d'entretenir, de nettoyer, de transporter la machine.

- **CENTRE DE SERVICE AGRÉÉ** : Le centre de service agréé est l'établissement légalement autorisé par le fabricant, qui dispose d'un personnel spécialisé et qualifié pour effectuer les opérations suivantes

toutes les opérations d'entretien, de maintenance et de réparation, même d'une certaine complexité, qui sont nécessaires pour maintenir la machine en parfait état de fonctionnement.

2.1.2 RÈGLES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALITÉS



ATTENTION

Le non-respect de la "Section 2 - Sécurité et prévention" et toute manipulation des dispositifs de sécurité dégagent le fabricant de toute responsabilité en cas d'accidents, de dommages ou de dysfonctionnements de la machine.

Avertissements généraux :

- L'utilisateur s'engage à ne confier la machine qu'à un personnel qualifié et formé.
- L'utilisateur est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher les personnes non autorisées d'utiliser la machine.
- L'utilisateur s'engage à informer sa personne de manière adéquate sur l'application et le respect des règles de sécurité.
- L'utilisateur doit informer le fabricant s'il constate des défauts ou des dysfonctionnements dans les systèmes de prévention des accidents, ainsi que des situations de danger présumé.
- L'opérateur doit toujours utiliser l'équipement de protection individuelle requis par la législation et suivre les instructions de ce manuel.
- L'opérateur doit respecter tous les panneaux de danger et d'avertissement apposés sur la machine.
- L'opérateur ne doit pas effectuer de sa propre initiative des opérations ou des interventions qui ne relèvent pas de sa compétence.
- Le montage de pièces d'autres marques ou des modifications peuvent changer les caractéristiques de la machine et donc affecter sa sécurité de fonctionnement.
- La machine ne doit pas être utilisée si les protecteurs sont enlevés ou partiellement endommagés.

2.2 SIGNES DE SÉCURITÉ

La machine a été fabriquée en adoptant toutes les

les solutions possibles pour la sauvegarde et la sécurité des personnes qui l'utilisent. Malgré cela, la machine peut présenter des risques résiduels, c'est-à-dire des risques qui ne pourraient pas être totalement éliminés dans certaines conditions d'utilisation.

Ces risques potentiels sont signalés sur la machine par des autocollants (pictogrammes), qui indiquent sous une forme essentielle les différentes situations d'insécurité et/ou de danger.



ATTENTION

Maintenez les panneaux adhésifs propres et remplacez-les immédiatement lorsqu'ils se détachent ou sont endommagés.

En vous référant à la figure 11, lisez attentivement les éléments suivants et mémorisez leur signification.

- 1) **Avant de commencer à travailler** avec la machine, lisez attentivement le mode d'emploi.
- 2) **Risque de bruit** : Pendant le travail, il est recommandé de porter une protection auditive pour les machines à moteur à essence ; **pour celles à moteur diesel, la protection auditive est obligatoire.**
- 3) **Avant d'effectuer toute opération d'entretien**, arrêtez la machine et lisez le manuel d'instructions.
- 4) **Risque de brûlures.** Ne pas toucher ou approcher les pièces chaudes du moteur.
- 5) **Risque de cisaillement des membres inférieurs.** Garder une distance de sécurité par rapport aux pièces en mouvement pendant le travail.
- 6) **Risque de projection d'objets contondants.** Veillez à ce qu'il n'y ait pas de personnes ou d'animaux dans la zone où vous travaillez qui pourraient être touchés par des objets contondants projetés par la machine en fonctionnement.
- 7) **Plaque signalétique indiquant si la prise de force est engagée ou non.**
- 8) **Plaque indiquant si le différentiel est bloqué ou non.**
- 9) **Plaque signalétique indiquant les vitesses avant et arrière.**
- 10) **Plaque signalétique indiquant la sélection de l'engrenage.**
- 11) **Plaque signalétique indiquant la modulation de l'acce- lateur.**
- 12) **Risque d'endommagement des câbles de commande.** Respecter le sens de rotation indiqué lors de l'inversion du guidon.

2.3 SÉCURITÉ D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN



ATTENTION

- Utilisez des vêtements appropriés. Évitez les vêtements amples : ils peuvent se coincer dans les pièces en mouvement. Les cheveux longs doivent être attachés. L'opérateur ne doit pas non plus porter d'outils tranchants dans ses poches.
- Lors des travaux d'entretien et de réparation, l'utilisation de vêtements de protection, de gants anti-coupures, de chaussures antidérapantes et anti-écrasement est obligatoire.
- Respecter les lois en vigueur dans le pays d'utilisation de la machine en ce qui concerne l'utilisation et l'élimination des produits utilisés pour le nettoyage et l'entretien. Confiez l'élimination des déchets spéciaux à une entreprise agréée et fournissez un reçu pour l'élimination.
- Il est absolument interdit d'utiliser ou de faire utiliser la machine par toute personne n'ayant pas lu et assimilé les informations contenues dans ce manuel, ainsi que par toute personne non compétente, en mauvaise santé mentale ou physique et, dans tous les cas, âgée de moins de 18 ans.
- Avant de mettre la machine en service, vérifiez la parfaite intégrité de toutes les sécurités.
- Avant de commencer à travailler pour la première fois, familiarisez-vous avec les dispositifs de contrôle et leurs fonctions.
- La zone dans laquelle la machine est utilisée doit être considérée comme une "zone dangereuse", en particulier pour les personnes non formées à son utilisation. Avant d'utiliser la machine, vérifiez qu'il n'y a pas de personnes ou d'animaux autour de la zone de travail, ni d'obstacles de quelque nature que ce soit.
- Lorsqu'une personne est exposée, c'est-à-dire qu'elle se trouve en "L'opérateur doit intervenir immédiatement en arrêtant la machine pour évacuer la personne en question.
- Ne laissez jamais la voiture en marche.
- Vérifier périodiquement l'intégrité de l'ensemble de la machine et des dispositifs de protection.
- Avant d'effectuer des travaux de réparation ou d'entretien sur la machine, arrêtez la machine et coupez le moteur.
- Si les protections sont retirées, assurez-vous qu'elles sont correctement remises en place avant d'utiliser à nouveau la machine.
- Respecter les huiles recommandées. Gardez les lubrifiants hors de portée des enfants. Lisez attentivement les avertissements et les pictos figurant sur les récipients de lubrifiant. Se laver soigneusement après utilisation. Traiter les

les lubrifiants utilisés conformément aux dispositions des lois anti-pollution.

- À la fin des travaux d'entretien et de réparation, avant de remettre la machine en marche, il faut s'assurer que les travaux sont terminés, que les protecteurs sont réactivés et que les protecteurs sont réinstallés.
- Les pièces de rechange doivent correspondre aux exigences définies par le fabricant. N'utilisez que des pièces de rechange d'origine.
- Lorsque vous travaillez sur un sol mou, à proximité de talus, de fossés ou sur un terrain en pente, procédez avec une extrême prudence et à faible vitesse afin d'éviter que la machine ne se renverse.
- Si la machine est destinée à fonctionner à proximité de précipices dangereux, il est impératif, avant de commencer le travail, de délimiter de manière adéquate toutes les parties susceptibles de provoquer la chute de la machine en raison d'une éventuelle mauvaise manœuvre de la part de l'opérateur.
- Évitez absolument de toucher les pièces en mouvement ou de vous tenir entre elles (en particulier entre les roues), en gardant une distance de sécurité.
- Il est absolument interdit de laisser des étrangers s'arrêter à proximité de la machine.
- Évitez de garer la machine sur un terrain en pente. Si nécessaire, sécurisez la machine en plaçant des rondins ou des pierres entre le sol et les roues.
- Pendant les travaux d'entretien, évitez d'utiliser la machine dans des locaux mal ventilés : les gaz d'échappement sont nocifs pour la santé.
- Vérifier périodiquement le serrage et l'étanchéité des vis, des écrous et des raccords éventuels.
- Il est absolument interdit d'enlever ou d'altérer les dispositifs de sécurité.
- La machine ne doit être entretenue que lorsque le moteur est arrêté, par du personnel qualifié et conformément aux instructions figurant dans le présent manuel et dans le manuel du moteur.
- Le ravitaillement en carburant et en huile ne doit être effectué que lorsque le moteur est arrêté et qu'il n'est pas trop chaud. Pendant le ravitaillement, ne fumez pas et ne vous approchez pas des flammes nues. Essayez tout carburant renversé immédiatement avant de démarrer le moteur.
- En cas d'obstruction ou de blocage d'un organe, coupez le moteur, puis retirez le corps étranger.
- Désengager le verrouillage du diffuseur avant de tourner.

SECTION 3

Transport

3.1 TRANSPORT

La machine peut être livrée dans des emballages en carton. En cas de stockage, ne pas empiler plus de deux emballages du même type (1+1).

Évitez de placer une charge de plus de 200 kg sur le paquet individuel (avec une base de support de la taille minimale du paquet lui-même).

Pour le transport, la machine est livrée avec le guidon positionné au-dessus du capot moteur, les leviers d'engagement de la prise de force et de sélection des vitesses (12 et 13 Fig. 1) enlevés et les roues séparées. Pour le montage, se référer aux sections spécifiques ci-dessous.

Veillez noter que les matériaux d'emballage sont recyclables et doivent donc être remis après utilisation aux centres de collecte appropriés, conformément aux lois en vigueur dans le pays où la machine est utilisée.

En cas d'utilisation d'un dispositif de levage, la machine ne doit être soulevée qu'à l'aide d'une sangle appropriée (Fig. 6), en évitant toute manœuvre brusque et en équilibrant la machine par les poignées positionnées comme sur la Fig. 6.

Si la machine doit être transportée sur une longue distance, elle peut être chargée sur des camions ou d'autres moyens de transport appropriés.

Deux rampes de chargement spéciales doivent être prévues pour le chargement de la machine sur le moyen de transport. Ces rampes de chargement doivent avoir une capacité de charge d'au moins 250 kilogrammes chacune, une largeur d'au moins 20 cm, des bords latéraux relevés d'au moins 5 cm, une longueur suffisante pour que leur inclinaison ne dépasse pas 15°/20° par rapport à la ligne d'horizon, et être équipées d'un système d'attelage au moyen de transport.



DANGER

Les opérations de chargement peuvent être très dangereuses si elles ne sont pas effectuées avec beaucoup de précautions.

Avant le début du chargement, il convient donc d'éloigner le personnel, de dégager et de délimiter la zone de transfert et de vérifier l'intégrité et l'adéquation des moyens de transport disponibles.

Vérifier également l'espacement correct des rampes

l'un à l'autre.

Il faut également s'assurer que la zone dans laquelle on opère est dégagée et qu'il y a suffisamment d'"espace de fuite", c'est-à-dire une zone dégagée et sûre dans laquelle on peut se déplacer rapidement en cas de chute de la charge.

Avant le chargement, vérifiez qu'il y a suffisamment d'espace dans le conteneur de transport pour accueillir la machine à transférer.



DANGER

La surface sur laquelle la machine doit être chargée doit être plane afin d'éviter tout déplacement de la charge.

- **Le véhicule doit avoir le moteur coupé, la vitesse engagée et le frein à main serré.**
- **Procéder au chargement en conduisant la machine à pied, à vitesse réduite (^{me} vitesse ou marche arrière et moteur au ralenti), en faisant attention et en franchissant les rampes correctement et en toute sécurité.**

Une fois la machine transférée sur le véhicule de transport, veillez à ce qu'elle reste fermement verrouillée en position.

Fixer solidement la machine à la surface sur laquelle elle se trouve à l'aide de cordes ou de chaînes bien tendues afin de bloquer tout mouvement éventuel.

Après le transport et avant de libérer la machine de tous ses liens, vérifiez que son état et sa position ne présentent pas de danger.

Retirez ensuite les cordes et les chaînes et procédez au déchargement avec les mêmes moyens et méthodes que ceux utilisés pour le chargement.

SECTION 4

Utilisation

4.1 AVANT UTILISATION



ATTENTION

Avant de mettre la machine en marche, l'opérateur doit avoir lu et compris toutes les parties de ce manuel (ainsi que le manuel du moteur).

et en particulier ce qui est dit dans la "Section 2" sur la sécurité.

Avant de commencer le travail, il faut également vérifier que la machine est en ordre et que toutes les pièces d'usure fonctionnent parfaitement. Lorsque la machine est emballée avec les différents composants démontés, il est nécessaire de procéder aux différents montages comme suit :

4.1.1 RÉGLAGE DU GUIDON

Si la machine est livrée emballée, les poignées de guidage sont placées au-dessus du capot moteur. Dans le cas contraire, elles sont placées comme indiqué sur la figure 1.

Pour l'utilisation, régler leur hauteur et leur position en fonction de l'équipement à appliquer.

Réglage de la hauteur :

Pousser le levier (14 Fig. 1) vers le bas et le maintenir en position déverrouillée, régler le guidon à la hauteur désirée, puis relâcher le levier (14 Fig. 1) et engager la goupille de blocage du guidon dans la fente la plus proche de la position choisie (possibilités de no. 4).

Ajustement latéral :

Le décalage latéral du guidon est possible aussi bien avec la machine en version cutter (configuration A Fig. 7) qu'en version faucille (configuration B Fig. 7).

Pour le réglage, procédez comme suit : tirez le levier (11 Fig. 1) à fond vers le bas ; déplacez le guidon vers la droite ou vers la gauche jusqu'à ce que le trou prévu coïncide avec la goupille d'arrêt. Relâchez ensuite le levier (11 Fig. 1), (il y a une position à droite, une position à gauche et une position centrale).

Rotation de 180° du guidon

Pour pouvoir fixer des équipements frontaux interchangeables (par exemple, une barre de coupe, une lame de déneigement, etc.), il est nécessaire de positionner le guidon au-dessus du capot moteur, en procédant comme suit :

- 1) Retirez les goupilles à ressort (1 Fig. 5) qui maintiennent en place les tiges de sélection des vitesses et d'engagement de la prise de force.
- 2) Retirer les tiges (2 et 3 Fig. 5) de leur logement et les déplacer de façon à ce qu'ils ne gênent pas.
- 3) Tirez le levier (5 Fig. 5) jusqu'en bas et tournez les poignées de 180° jusqu'à ce que vous trouviez la bonne position d'engagement. Relâchez ensuite le levier (5 Fig. 5).

N.B. Pour éviter d'endommager les câbles de commande, la rotation doit être effectuée dans le sens indiqué par les pictogrammes sur le panneau de commande.

(11 Fig. 5).

Si les câbles ont tendance à s'entortiller, regroupez-les manuellement.

En tournant le guidon de 180°, les tiges (2-3 Fig. 5) qui commandent la prise de force et les leviers de vitesse sont inversées.



ATTENTION

Les tiges (2 et 3 Fig. 5) ne doivent pas être retirées du trou de support (9 Fig. 5) et doivent être insérées dans les sièges dans leur direction.

- 4) Réinsérer les tiges de commande (2 et 3 Fig. 5) dans leur logement respectif dans leur direction et les fixer avec les goupilles à ressort appropriées.
- 5) Vérifiez que les roues sont correctement montées et que la flèche sur les flancs des pneus correspond au sens de marche de la machine ; si ce n'est pas le cas, inversez les roues.
- 6) Disposer les câbles de manière à ce qu'ils ne fassent pas de coudes brusques ou anormaux ; les laisser suivre le chemin le plus logique.

4.1.2 PNEUS ET RÉGLAGE PISTE

La machine standard est généralement livrée avec des roues réglables en largeur :

Pour augmenter ou diminuer la largeur de la voie du cultivateur (Fig. 9) :

- Soulever la machine (voir chapitre '3.1 Transport').
- Retirer les boulons de fixation (1).
- Modifier la position du disque interne (3).
- Remettez les boulons en place et fixez-les à nouveau.

Trois changements de chaussée sont possibles :

- 1) Comme le montre la figure 9.
- 2) Modification de la position du disque (3) en l'amenant des trous de fixation réf. 1 aux trous de fixation réf. 2.
- 3) Retourner la partie extérieure de la roue (4) par rapport au disque intérieur (3).
Vérifier que le sens de montage des roues est correctes. Si ce n'est pas le cas, inversez-les.

4.1.3 ASSEMBLAGE DE LA TIGE DE SÉLECTION DE L'ENGRENAGE ET DE LA TIGE D'ENGAGEMENT DE LA PRISE DE FORCE

Pour des raisons d'emballage, les tiges (2 et 3 fig. 5) illustrées ci-dessus sont retirées de la machine ; par conséquent, après avoir positionné les tiges, il faut les insérer dans les trous de support 9 fig. 5, en veillant à ce qu'elles soient disposées de la manière suivante

illustré à la Fig. 7 réf. A et B.

Insérer ensuite l'extrémité des tiges dans les logements correspondants (6 Fig. 5) et les fixer à l'aide des goupilles à ressort appropriées (1 Fig. 5).

4.1.4 REMPLACEMENT D'ÉQUIPEMENTS INTERCHANGEABLES

Le remplacement d'équipements interchangeables est nécessaire :

- verrouiller la machine en toute sécurité ;
- Dévisser les deux écrous des deux goujons (7 Fig. 5) qui relie l'accessoire à la prise de force de la boîte de vitesses (10 Fig. 5) ;
- enlever les deux rondelles et retirer l'accessoire en veillant à ne pas endommager le filetage du goujon ;
- prendre ensuite l'accessoire à raccorder et l'insérer dans le boîtier de prise de force ;
- Faites correspondre la rainure de l'accessoire avec celle de la PTO et terminez l'insertion ;
- Insérer les deux rondelles et les deux écrous et les fixer fermement en les vissant progressivement de manière alternée pour permettre à l'outil de se centrer dans le carter de la boîte de vitesses.

Lors de l'application de l'accessoire, veillez à centrer l'outil sur le manchon d'accouplement de la prise de force afin de ne pas l'endommager.



DANGER

Avant de fixer l'appareil à la prise de force (10 Fig. 5), vérifiez que cette dernière est propre et bien graissée.

Cette opération doit être effectuée par deux personnes portant des gants solides.

Tous les accessoires tractés (charrue, chariot à tonneaux, remorque tractée, etc.) doivent être reliés au moteur du cultivateur au niveau de l'accouplement (8 Fig. 5) au moyen de la fiche appropriée et de la goupille de sécurité.

N.B. Il est interdit d'équiper le motoculteur d'équipements interchangeables non conformes aux normes de sécurité et de protection de la santé en vigueur, c'est-à-dire ne portant pas le marquage "CE".

L'utilisation d'équipements non agréés par le fabricant du moteur est déconseillée sous peine d'annulation de la garantie.

4.1.5 VÉRIFIE PRÉLIMINAIRE

Avant de commencer le travail :

- Vérifiez que la boîte de vitesses est remplie d'huile et que le niveau d'huile est correct (voir la section 5.3 Entretien de la machine).
- Vérifier qu'avec le levier de commande de l'embrayage (16 Fig. 1) en position complètement abaissée et appuyé sur le bouton, le levier de vitesse extérieur (4 Fig. 4) touche la tête de la vis (3 Fig. 4) ; une distance correcte est comprise entre 0,5 et 2 mm au maximum ; si nécessaire, régler la vis de réglage du câble d'embrayage (2 Fig. 4).
- Vérifier le serrage de toutes les vis, en particulier celles de l'unité de fraisage.
- Vérifiez que le montage des roues est correct et que la flèche imprimée sur les flancs du pneu correspond au sens de marche de la machine.



ATTENTION

Le moteur n'a pas de lubrifiant. Avant de démarrer le moteur, il est nécessaire de consulter les instructions du manuel du moteur et de verser de l'huile du type et de la quantité prescrits par son fabricant. Si le moteur est équipé d'un filtre d'admission d'air à bain d'huile, veillez à verser également de l'huile dans ce composant, en suivant les instructions du livret fourni avec le moteur.

4.2 DÉMARRAGE

Vérifiez toujours avant de commencer le travail et de démarrer le moteur :

- que l'huile moteur est à niveau (voir le livret d'instructions du moteur) ;
- que le filtre à air du moteur est propre ;
- qu'il y a suffisamment de carburant dans le réservoir.

Pour connaître le type de carburant, reportez-vous au manuel d'utilisation du moteur et vérifiez les données d'identification figurant sur la plaque signalétique du moteur.

Le réservoir de carburant est situé sur le moteur (sous le capot).



DANGER

Ne faites pas le plein en présence d'étincelles ou de feux de quelque nature que ce soit. Arrêtez toujours le moteur avant de retirer le bouchon du réservoir et attendez qu'il soit suffisamment fermé.

froid. Avant de redémarrer le moteur, vérifiez qu'il n'y a pas de fuite d'huile ou de carburant, auquel cas nettoyez soigneusement et séchez. Si du carburant a été renversé sur des pièces de la machine, essuyez-les. Le réservoir ne doit jamais être rempli au maximum afin d'éviter les fuites de carburant.

Après avoir éliminé toute personne étrangère dans le rayon d'action de la machine, procédez à la mise en service comme suit :

- 1) Abaissez le levier, tirez le levier d'embrayage et verrouillez-le avec le loquet d'embrayage ; mettez les vitesses et la prise de force au point mort.
- 2) Positionner la manette des gaz comme indiqué dans le manuel du moteur équipé (environ à mi-chemin).
Vérifiez que l'interrupteur d'alimentation du qui en sont équipés, est en position "ON".
- 3) Vérifiez que le dispositif d'arrêt du moteur (10 Fig. 1) est positionné sur "I" pour les moteurs à essence et tourné vers le haut pour les moteurs diesel.
- 4) **Déplacez-vous dans la zone de sécurité et procédez, en fonction du type de démarreur disponible sur le moteur, de l'une des manières suivantes.**

4.2.1 DÉMARRAGE À RAPPEL, MOTEUR À ESSENCE, AVEC DÉMARREUR À RAPPEL

- 1) Vérifier que l'interrupteur auxiliaire d'arrêt, pour les moteurs qui en sont équipés, est en position "ON" et que le levier (10 Fig. 1) est en position "1".
- 2) Placez l'engrenage et l'arbre à cardans au point mort (12 et 13 Fig.1).
- 3) Positionner la manette des gaz (8 Fig. 1) à peu près à mi-course.
- 4) Vérifier que le levier de commande de l'embrayage (16 Fig. 1) est en position verticale.
- 5) Placez-vous sur le côté de la machine, saisissez la poignée du cordon de démarrage du moteur (Fig. 3) et tirez lentement jusqu'à ce que vous sentiez une résistance. Tirez alors sur le cordon d'une manière forte et ferme.

4.2.2 DÉMARRAGE À RAPPEL, MOTEUR DIESEL, AVEC DÉMARREUR À RAPPEL

- 1) Vérifier que la pointe du levier d'arrêt (10 Fig. 1) est orienté vers le haut.
- 2) Placez l'engrenage et l'arbre à cardan au point mort (12 et 13 Fig. 1).

- 3) Placer la manette des gaz (8 Fig. 1) en fin de course.
- 4) Vérifier que le levier de commande de l'embrayage (16 Fig. 1) est en position verticale
- 5) Allez sur le côté de la machine, saisissez la poignée du cordon de démarrage du moteur (Fig. 3) et tirez lentement jusqu'à ce que vous sentiez une résistance. Tirez alors sur le cordon d'un coup sec et ferme.



ATTENTION

Pour les moteurs équipés d'un décompresseur (voir sa position dans le livret d'instructions du moteur), avant de tirer d'un coup sec, abaissez le levier de décompression, qui se relèvera et se désactivera automatiquement une fois que le moteur aura démarré.

Pour les moteurs équipés d'un décompresseur, il est conseillé, lorsque le moteur est froid, de tirer 4 à 5 fois sur la corde du démarreur, tout en maintenant le levier de décompression enfoncé et en laissant le moteur tourner au ralenti.

Relâchez ensuite le levier de décompression, tirez lentement sur la longe jusqu'à ce que vous sentiez une résistance, abaissez le levier de décompression et tirez fortement et fermement.

Les moteurs sont équipés d'un démarreur automatique qui permet de tirer la corde, mais qui se déconnecte dès que le moteur démarre afin d'éviter les secousses et les coups de pied à l'opérateur.

- 6) Relâcher la longe pendant l'enroulement. Si le moteur ne démarre pas, répétez l'opération.

4.2.3 MOTEURS À DÉMARRAGE ÉLECTRIQUE MONTÉS SUR DES MACHINES ÉQUIPÉES DE PHARES

Si le motoculteur est équipé d'un moteur avec démarreur électrique et d'un système d'éclairage, suivre les procédures de la section "4.2 et 4.2.1 O 4.2.2".

- 1) Retirer le capuchon en caoutchouc (1 Fig. 10) de la clé de démarrage, qui empêche toute rotation accidentelle, et l'insérer dans l'interrupteur de démarrage
- 2) Tournez la clé dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au premier déclic ; le témoin de charge de la batterie (3 Fig. 10) et le témoin d'huile moteur (5 Fig. 10) doivent s'allumer.
- 3) Tournez la clé plus loin et dès que le moteur s'éteint, vous pouvez le laisser tourner.

La clé revient automatiquement au premier clic. Si le moteur ne démarre pas à la première tentative, répétez l'opération après quelques secondes.

Les voyants indiqués au point 3 doivent s'éteindre dès que le moteur tourne au-dessus du régime de ralenti, sinon appelez le service d'entretien.

4.2.4 MOTEURS À DÉMARRAGE ÉLECTRIQUE MONTÉS SUR DES MACHINES SANS PHARES

La machine est équipée d'un moteur à démarrage électrique :

- Vérifier les éléments ci-dessus pour le d'autres moteurs à essence ou diesel ;
- Tournez la clé insérée dans le boîtier de démarrage dans le sens des aiguilles d'une montre et relâchez-la dès que le moteur a démarré.
- Après avoir démarré le moteur, placez la manette des gaz en position de ralenti et faites tourner le moteur pendant quelques minutes pour qu'il se réchauffe.
- Pendant les premières heures de travail, n'utilisez pas la machine au maximum de ses performances ; évitez de solliciter excessivement le moteur.



ATTENTION

Pour tous les systèmes de démarrage, si le moteur ne démarre pas après plusieurs tentatives, veuillez contacter le centre de service pour le moteur installé sur le motoculteur.

4.2.5 APRÈS LE DÉMARRAGE

- Après avoir démarré le moteur, placez le levier d'allumage en position de ralenti et faites tourner le moteur pendant quelques minutes pour qu'il se réchauffe.
- Pendant les premières heures de travail, ne faites pas fonctionner la machine au maximum de ses capacités. Éviter l'exploitation exagérée du moteur.



ATTENTION

Lorsque le moteur à essence est froid, pour faciliter le démarrage, actionner l'enrichisseur d'essence du carburateur (voir manuel du moteur).



ATTENTION

Pendant le travail, tenez fermement le guidon pour éviter que la machine ne devienne incontrôlable et vérifiez constamment qu'il n'y a pas de personnes ou d'animaux autour de la zone de travail.

4.2.6 INTERRUPTEUR DE PHARE (uniquement pour les machines équipées de phares)

Le commutateur des phares (2 Fig. 10) est situé sur le tableau de bord et possède 4 positions qui correspondent :

- 0) l'extinction des feux ;
- 1) l'allumage des feux de position ;
- 2) l'allumage des feux de croisement ;
- 3) l'éclairage des feux de route (lorsqu'il est présent), il y a trois voyants sur le tableau de bord correspondant à :
 - 3) Voyant de charge de la batterie ;
 - 4) Indicateur de commutation de la lumière ;
 - 5) Le voyant d'huile moteur est suffisant.

4.3 ALIMENTATION - ENGAGEMENT ENGRENAGES

La boîte de vitesses comporte quatre vitesses avant et quatre vitesses arrière, mais pour des raisons de sécurité, la vitesse la plus rapide est bloquée par un dispositif spécial situé à l'extérieur de la boîte de vitesses, qui ne doit pas être enlevé afin d'éviter des difficultés pour l'opérateur et d'éventuelles blessures.

L'engagement des engrenages et l'avancement de la machine s'effectuent de la manière suivante :

- 1) Le levier de commande de l'embrayage étant libre (verticalement) et la machine étant à l'arrêt, amener le moteur au régime de ralenti en actionnant la manette des gaz (8 Fig. 1).
- 2) Sélectionnez l'une des vitesses en tirant ou en poussant la tige de sélection des vitesses (12 Fig. 1) en fonction du travail à effectuer et de la puissance disponible du moteur.
- 3) Placez la paume de votre main gauche sur l'extrémité du levier d'embrayage, qui est encore verticale, et utilisez vos doigts pour appuyer sur le dispositif de verrouillage/déverrouillage du levier d'embrayage (17 Fig. 1).
- 4) A ce stade, avec la paume de la main, déplacez lentement le levier de commande de l'embrayage (16 Fig. 1) vers le bas jusqu'à ce qu'il s'appuie sur le bouton du guidon et maintenez-le dans cette position aussi longtemps que nécessaire ; rappelez-vous que chaque position de la vitesse (vitesse ou point mort) correspond à un clic de la tige du sélecteur.

Si vous avez des difficultés à passer le rapport souhaité, utilisez votre main gauche pour appuyer légèrement sur le levier de vitesses.

tout en tirant ou en poussant la tige de sélection des vitesses avec la main droite.

- 5) Accélérer le moteur jusqu'à la vitesse souhaitée. Pour arrêter la machine en marche avant, relâchez le levier de commande de l'embrayage (16 Fig. 1).

4.3.1 MARCHE ARRIÈRE

La marche arrière s'effectue de la manière suivante :

- 1) Le levier de commande de l'embrayage étant libre (verticalement) et la machine étant à l'arrêt, amener le moteur au régime de ralenti en actionnant la manette des gaz (8 Fig. 1).
- 2) Sélectionner le rapport souhaité ; en cas de difficulté, agir légèrement sur le levier de commande de l'embrayage, comme décrit au paragraphe précédent.
- 3) De la main droite, soulevez le levier de commande d'inversion (9 Fig. 1) de sa position actuelle et placez-le du côté opposé, contre le tube du guidon ;
- 4) Appuyez ensuite lentement sur le levier de commande de l'embrayage jusqu'au bouton et maintenez-le en place aussi longtemps que nécessaire.
- 5) Accélérer prudemment le moteur jusqu'à la vitesse de tours souhaités.
- 6) Pour arrêter la marche arrière, relâcher le levier d'embrayage.



ATTENTION

Évitez absolument de sélectionner les vitesses avant et arrière sans avoir au préalable relâché complètement le levier de commande de l'embrayage et attendu l'arrêt de la machine.

4.4 DANS TRAVAUX

- Lorsque vous vous déplacez sur un terrain accidenté ou sur des chemins présentant des dépressions, avancez lentement.



ATTENTION

- **Il est interdit de rouler sur un sol meuble sur lequel la machine pourrait se renverser ; en cas de marche arrière, avancer au ralenti en veillant à ne pas trébucher sur des obstacles ; si cela se produit, lâcher immédiatement les commandes et la machine se remettra en marche.**

- se verrouille automatiquement.
- **Les obstacles doivent être franchis à vitesse réduite et les réactions de manœuvre doivent être contrôlées.**
- **Ne démarrez pas la voiture brusquement.**
- **Il est interdit de transporter des personnes ou des animaux dans la voiture.**

4.4.1 UTILISATION DE MACHINES SUR LES PENTES

- Lorsque vous conduisez sur un terrain en pente, n'utilisez que des vitesses lentes lorsque le moteur tourne au ralenti.
- Ne pas monter ou descendre une pente de plus de 20 % ; ne pas conduire sur une pente avec l'embrayage débrayé ou la boîte de vitesses au point mort, utiliser l'effet de freinage du moteur.
- Ne vous garez sur les pentes que s'il n'y a pas d'autre possibilité.
Dans ce cas, veillez à ce que la machine soit placée correctement et en toute sécurité.
- Ne conduisez pas longtemps sur des pentes latérales abruptes ; la pente latérale maximale sur laquelle vous pouvez travailler en toute sécurité est de 20 %.
- Évitez les virages serrés sur les pentes ; ils peuvent faire basculer la machine.
- Il convient d'être extrêmement prudent lors du franchissement d'obstacles sur des tronçons en pente, car le déplacement du centre de gravité d'un côté à l'autre peut provoquer des secousses qui compromettent l'équilibre du véhicule.

4.4.2 STATIONNEMENT



ATTENTION

Évitez absolument de garer le véhicule sur un sol mou, près d'une pente, d'un fossé ou d'un terrain en pente. Ne pas laisser le véhicule sans surveillance pendant les arrêts.

Sur demande, le motoculteur peut être équipé de freins à tambour sur les deux roues avec des commandes indépendantes sur le guidon (.).

En tirant les leviers de commande de frein vers l'opérateur, ils restent en position verrouillée, ce qui peut faciliter le stationnement de la machine en toute sécurité.

4.5 DIFFÉRENTIEL VERROUILLABLE

Il est conseillé de bloquer le différentiel lorsque l'on travaille sur un sol glissant, lorsque l'une des deux roues patine ou lorsqu'une direction fixe doit être maintenue lors d'un travail particulier.

Le blocage du différentiel s'effectue en déplaçant le levier (15 Fig. 1) à l'arrière vers l'opérateur en position "LOCKED", après avoir réduit le régime du moteur et relâché le levier de commande de l'embrayage.

Pour redémarrer, abaissez très lentement le levier de commande de l'embrayage (16 Fig. 1) après avoir enclenché le blocage du différentiel après avoir appuyé sur le verrou du levier (17 Fig. 1).

N.B. Pour éviter d'endommager les engrenages de la machine, il est recommandé de n'actionner le blocage du différentiel qu'après avoir relâché le levier de commande de l'embrayage. Ceci s'applique aussi bien à l'engagement qu'au désengagement.

- N'utilisez pas la machine avec le blocage engagé à l'approche des virages ou lorsque vous roulez à 3 ou 4 vitesses. Avant de prendre un virage, désengagez toujours le blocage du différentiel en ramenant le levier (14 Fig. 1) en position "DÉVERROUILLÉE".

4.6 SORTIE DE LA FORCE

Il fonctionne indépendamment de la boîte de vitesses, que la machine soit en mouvement ou à l'arrêt.

Avec le moteur à 3600 tours/minute, on obtient : 965 tours/minute et le sens de rotation : dans le sens des aiguilles d'une montre dans la version timon et dans le sens inverse des aiguilles d'une montre dans la version faucille (en regardant la douille cannelée).

Engagement et désengagement

Pour engager la prise de force, procédez comme suit :

- Le levier de commande de l'embrayage étant dégagé et la machine à l'arrêt, amenez le moteur au ralenti en actionnant la manette des gaz (8 Fig. 1).
- Tirez ou poussez la tige de commande de la prise de force (13 Fig. 1) en fonction de sa position ;
- Abaissez très lentement le levier de commande d'embrayage après avoir débrayé le système de verrouillage de l'embrayage ;
- Accélérez progressivement jusqu'à la vitesse souhaitée.



ATTENTION

Dans la version avec fraise (Fig. 1), la machine est équipée d'un dispositif de sécurité spécial qui désactive automatiquement la rotation de la prise de force lorsque la marche arrière est enclenchée.

Cela empêche la rotation de l'outil de coupe et évite tout danger pour l'opérateur.



ATTENTION

Pour un fonctionnement optimal du motoculteur en version lamier, maintenez un régime moteur compris entre 1700 et 2200 tr/min. (équivalent à 1/4 -1/3 de la course de la poignée d'accélérateur). A ce régime moteur, le rapport optimal entre le régime moteur et le battement du lamier est atteint.

4.7 ARRÊT DU MOTEUR

Le moteur doit être arrêté sur un sol plat aucun cas sur un sol mou, à proximité de pentes, de fossés ou de terrains en pente.

Pour arrêter la machine pour les moteurs avec démarrage à recul, procéder comme suit :

- Placer la manette des gaz en position de ralenti.
- Relâchez le levier de commande de l'embrayage (16 Fig. 1) et mettez la boîte de vitesses au point mort.
- Verrouillez bien la machine pour éviter tout déplacement accidentel.
- Tournez le levier rouge d'arrêt du moteur (8 Fig. 1) en position "O".

4.7.1 ARRÊT DU MOTEUR POUR LES MACHINES ÉQUIPÉES D'UN SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Pour arrêter la machine, procédez comme suit :

- Placer la manette des gaz en position de ralenti.
- Relâchez le levier de commande de l'embrayage (16 Fig. 1) et mettez la boîte de vitesses au point mort.
- Verrouillez bien la machine pour éviter tout déplacement accidentel.
- Tournez le levier rouge d'arrêt du moteur (8 Fig. 1) en position "O".
- Tournez la clé de contact dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à la position "O" (les voyants de charge de la batterie et de l'huile moteur doivent être éteints).
- Retirez la clé du carré et replacez le capuchon en caoutchouc sur la clé, qui empêche toute rotation accidentelle (sur les clés qui en sont équipées).



DANGER

- Pour des raisons de sécurité, il est interdit de laisser la machine avec la clé de contact insérée.

4.8 APRÈS UTILISATION

Après utilisation, placez l'appareil à plat, à l'intérieur, et nettoyez-le soigneusement.

Une machine propre et bien entretenue donnera toujours un rendement maximal.

SECTION 5

Entretien courant

5.1 GÉNÉRALITÉ

Tel qu'il est conçu, le motoculteur ne nécessite pas d'entretien particulier. Toutefois, pour obtenir un rendement maximal et maintenir la machine en parfait état de marche, certaines précautions sont nécessaires.

Les différentes opérations d'entretien courant sont décrites ci-dessous.

Il est important de garder à l'esprit que les coûts d'exploitation les plus bas et la durée de vie la plus longue des machines dépendent du respect méthodique et constant de ces normes.

Le revendeur local ou le service technique du fabricant doit être contacté pour tout problème de service ou toute information complémentaire.



DANGER

Les différentes opérations d'entretien et de réglage doivent impérativement être effectuées moteur éteint et machine bien calée sur un sol plat.

5.2 ENTRETIEN DU MOTEUR

En ce qui concerne l'entretien du moteur, veuillez vous référer au manuel d'instructions spécifique au moteur. **Toutes les 8 heures de fonctionnement environ** : contrôlez et, si nécessaire, remettez à zéro le niveau d'huile du moteur. Contrôlez également le filtre à air du moteur et nettoyez-le si nécessaire.

Remplacer l'huile moteur **toutes les 50 à 60 heures de travail environ**.

Pour les moteurs équipés d'un filtre à air à bain d'huile, vérifiez périodiquement le niveau du filtre et le remplacer s'il est encrassé par de la poussière ou autre ; la fréquence de remplacement dépend de l'environnement dans lequel la machine est utilisée.

5.3 ENTRETIEN DE LA MACHINE Rincer périodiquement la machine à fond et nettoyer soigneusement toutes ses pièces. Si un système de lavage à haute pression est utilisé, veillez à ce qu'il ne pénètre pas dans le réservoir de carburant ou le carburateur et à ce qu'aucune pièce ne soit endommagée. Après chaque rinçage, toutes les pièces sujettes au frottement doivent être lubrifiées.

Vérifier périodiquement le niveau d'huile de transmission et, si nécessaire, le remettre à zéro.

Toutes les 150 heures de fonctionnement ou au moins une fois par an, vidanger complètement l'huile de la boîte de vitesses (utiliser uniquement de l'huile EP320) ; huile d'origine : AGIP blasia 320.

Pour vidanger l'huile, procédez comme suit :

- Pour des raisons de commodité, il est recommandé de retirer l'unité de coupe ou tout autre accessoire attaché à la machine.
- Soulevez la machine et verrouillez-la (voir chapitre spécial 3.1) de manière à ce qu'un bac de récupération d'huile soit placé sous le carter de la boîte de vitesses.
- Retirez le bouchon de vidange d'huile (3 Fig. 8) et le bouchon de remplissage (2 Fig. 8).
- Vider toute l'huile usagée dans le bassin.
- Remettre le bouchon de vidange en place en veillant à ne pas endommager le joint.
- Remplir l'huile neuve par l'orifice de remplissage, à raison de 2,1 litres.
- Après le remplissage et périodiquement, vérifiez le niveau d'huile par le bouchon (1 Fig. 8). Pour ce faire, la machine doit être maintenue en position horizontale.

La vidange doit être effectuée lorsque la machine est chaude, afin que toute l'huile contenue dans la boîte de vitesses puisse s'écouler.

5.3.1 RÉGLAGE DE LA COMMANDE EMBRAYAGE

Vérifiez-le régulièrement :

- Le levier de commande de l'embrayage (16 Fig. 1), en position libre, reste bloqué en position verticale par le système de verrouillage spécial actionné par le bouton (17 Fig. 1). Si ce n'est pas le cas, voyez quels sont les obstacles et procédez à leur élimination.
- Si le système de verrouillage du levier est cassé, il faut le réparer et/ou le remplacer.
- Moteur arrêté, levier de commande d'embrayage (16

Fig. 1) complètement abaissé et reposant sur la poignée du guidon, le levier d'embrayage de la boîte de vitesses (4 Fig. 4) doit toucher la tête de la vis de référence (distance maximale admise 2 mm. Si l'on constate une distance excessive, il est nécessaire de régler le dispositif de réglage approprié (2 Fig. 4) pour réduire la distance et permettre une charge correcte sur l'embrayage.

- Pour un réglage correct, la distance entre le levier et la tête de vis (3 Fig. 4) doit être comprise entre 0,5 et 2 mm, mais il est préférable qu'elle soit la plus faible possible.

La vis de contrôle de la charge correcte de l'embrayage (3 Fig. 4) ne doit pas être enlevée. Ce n'est qu'en cas de remplacement de l'embrayage que l'on peut intervenir sur cette vis, mais cela ne peut être fait que par du personnel spécialisé ou un centre d'entretien agréé.

5.3.2 RÉGLAGE DE LA COMMANDE DE

L'ACCÉLÉRATEUR Pour tout réglage de l'accélérateur, il est absolument interdit de modifier les limites du constructeur, mais en cas de besoin, consultez un centre d'entretien agréé.

5.4 MAINTENANCE EXTRAORDINAIRE

Les opérations d'entretien extraordinaire ne sont pas couvertes par le présent manuel : elles ne doivent en tout état de cause être effectuées que par le fabricant ou par du personnel spécialisé autorisé par le fabricant.

5.5 SET AT REST

Si la machine doit rester inutilisée pendant une longue période, il est nécessaire de le faire :

- Nettoyez soigneusement l'ensemble de l'appareil pour éliminer toute trace de saleté.
- Vérifier que les vis sont correctement serrées.
- Vérifier et remplacer les pièces endommagées ou usées si nécessaire.
- Enduire les zones endommagées ou abrasées d'un produit antirouille.
- Lubrifier/graisser toutes les pièces soumises à l'usure.
- Vider complètement le réservoir et le carburateur (pour les moteurs à essence).
- Recouvrez la machine d'une bâche et placez-la à l'intérieur, à l'abri des intempéries, du gel et de l'humidité.

5.6 DÉMONTAGE DE LA MACHINE Si l'on décide de démonter la machine, ses composants doivent être séparés en pièces homogènes, qui doivent être éliminées individuellement conformément aux réglementations locales en matière d'élimination des déchets. Les lubrifiants usagés et les divers produits de nettoyage doivent être éliminés en fonction de leur structure distincte.



ATTENTION

L'élimination des différents composants ne doit être effectuée que par des installations légalement autorisées qui peuvent délivrer un reçu d'élimination en bonne et due forme.

5.7 PIÈCES DÉTACHÉES PIÈCES DÉTACHÉES

Les pièces de rechange pour le moteur doivent être commandées directement auprès du fabricant du moteur ou de son revendeur. Pour commander des pièces de rechange pour la machine, il convient de s'adresser au concessionnaire local du fabricant.

Enfin, veuillez noter que le fabricant est toujours disponible pour tout besoin d'assistance et/ou de pièces détachées.

5.8 LES INCONVÉNIENTS ÉVENTUELS ET LEUR RÉOLUTION

A) Le moteur ne démarre pas : Effectuez les contrôles suivants dans cet ordre :

- 1) que le niveau de carburant atteigne au moins la moitié du réservoir ;
- 2) que le robinet de carburant est ouvert et que l'interrupteur d'arrêt est en position "ON" (si le moteur en est équipé) ;
- 3) que l'accélérateur est en position START (plein gaz), que le câble de commande n'est pas débranché ou cassé et que l'enrichisseur d'essence fonctionne ("air" - amorce) ;
- 4) que le carburant atteint le carburateur ou l'injecteur.
- 5) que l'orifice de mise à l'air libre du bouchon du réservoir n'est pas bouché ;
- 6) que le filtre à mailles à l'entrée du carburateur est propre (le cas échéant) ;
- 7) que le gicleur du carburateur est propre. Pour le ~~vérifier~~ dévissez-le et, s'il est sale, nettoyez-le avec un gicleur d'air ;
- 8) que la bougie produit une étincelle (moteurs à essence). Pour ce faire, retirez la bougie d'allumage, reconnectez-la au câble conducteur de courant, posez la bougie d'allumage à l'endroit prévu à cet effet.

la partie métallique à la terre et tirez lentement sur le câble du démarreur à rappel du moteur, comme pour le faire démarrer. Si aucune étincelle n'est visible entre les deux électrodes, essayez de vérifier les connexions du câble de la bougie d'allumage et si le courant ne passe toujours pas, remplacez la bougie d'allumage. Si le remplacement de la bougie reste sans effet, le problème se situe au niveau du système électrique et il est ~~ds~~ conseillé de contacter le centre de service ou l'atelier spécialisé le plus proche.

Pour les moteurs à démarrage électrique, en plus du vérifiable

ci-dessus, vérifier :

- 1) que les câbles de la batterie sont bien connectés et exempts d'oxyde ;
- 2) que la batterie est suffisamment chargée ;
- 3) que le bloc de démarrage n'a pas sorti des câbles ;
- 4) que le témoin de charge de la batterie ne s'allume qu'au ralenti et qu'il s'éteint automatiquement à l'accélération.

B) Le moteur n'a pas de puissance :

- 1) Vérifier que le filtre à air est propre ; si nécessaire, éliminer les impuretés à l'aide d'un jet d'air comprimé ;
- 2) remplacer le filtre s'il est souillé par de l'huile, surtout pendant le transport ;
- 3) qu'une quantité suffisante de carburant diesel arrive à l'injecteur (moteurs Diesel).

C) La machine a du mal à avancer ou n'a qu'un faible rendement à la prise de force :

- 1) Vérifier la distance entre la vis de commande et le levier d'embrayage (distance comprise entre 0,5 et 2 mm) ; la régler si nécessaire comme décrit dans le chapitre spécifique 5.3.1.
- 2) Vérifiez que l'accessoire est correctement inséré dans la prise de force et qu'il est bien bloqué par les écrous appropriés.
- 3) Vérifier que l'embrayage n'est pas usé ou endommagé ; contacter le centre de service agréé le plus proche pour vérifier et remplacer l'embrayage si nécessaire.

D) Les engrenages ou la prise de force s'enclenchent difficilement :

- 1) vérifier que le levier de commande de l'embrayage (16 Fig. 1) en position relâchée est en position verticale.
- 2) Pour faciliter l'engagement des vitesses et/ou de la prise de force, abaissez légèrement et lentement le levier de commande d'embrayage.



FORT Srl Unipersonale - 36040 SOSSANO (Vicenza) Italie - Via Seccalegno, 29
Tél. **(+39) 0444 788000** - Fax **(+39) 0444 788020**
www.fort-it.com
e-mail : info@fort-it.com